

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **114 (1988)**

Heft 17

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- l'information sur le sujet est dispersée, rarement globale et s'adresse à un public plutôt spécialisé. Des ouvrages pratiques de synthèse font défaut.

Ce guide vise à combler en partie cette dernière lacune en se fondant sur les résultats des études et projets réalisés dans le monde ces dernières années. Il a été élaboré sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et grâce au soutien financier du Fonds national pour la recherche énergétique (NEFF).

Ce guide poursuit trois buts fondamentaux :

- Réaliser une synthèse des connaissances acquises et des travaux théoriques et expérimentaux effectués dans le monde depuis plus de dix ans dans le domaine du stockage de chaleur à long terme.
- Apporter un ensemble de références bibliographiques, classées par sujet abordé, au lecteur désireux d'approfondir un domaine particulier du stockage saisonnier.
- Servir de guide pour un concepteur de projets touchant au chauffage ou à la climatisation de bâtiments, qui désirerait examiner l'intérêt et les possibilités du stockage saisonnier dans un cas donné.

Table des matières :

Historique / Le stockage de chaleur - généralités et définitions / L'intérêt du stockage saisonnier de chaleur / Stockage saisonnier d'énergie en Suisse / Les différents types de stockage saisonnier / Caractéristiques essentielles du stockage saisonnier / Technologies des stocks saisonniers de chaleur / Méthodes de calcul et de dimensionnement des stocks saisonniers / Insertion d'un stock saisonnier dans un système / Coût probable du stockage et investissement acceptable / Contrôle des performances en fonctionnement / Références / Annexes.

Format A4, 318 pages, broché.

Prix : Fr. 40.- (membres SIA : Fr. 24.-).

Sections

SVIA

Candidatures

M. Bernard Delacrétaz, ingénieur du génie rural et géomètre, diplômé EPFL en 1981. (Parrains : MM. P. Bonjour et J.-J. Lehmann.)

M. Michel Gailloud, architecte, diplômé EPFL en 1987.

(Parrains : MM. B. Zurbuchen et M. Bevilacqua.)

M. Jean-Pascal Gendre, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1987.

(Parrains : MM. M. Joye et M. Tappy.)

M. Benoît Markwalder, ingénieur chimiste, diplômé EPFL en 1988.

(Parrains : MM. A. Pugin et A. Delvecchio.)

M. Tomas Mikulas, architecte, diplômé EPFL en 1986.

(Parrains : MM. P. Margot et J. Lonchamp.)

M. Franco Oboni, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1978 + doctorat ès sc. techniques en 1988.

(Parrains : MM. J.-B. Ferrari et F. Meylan.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la

SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Le coin de la rédaction

Point final

Quo Vadis, Lousonna ?

Ainsi donc, ce mercredi 29 juin 1988, la candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1994 a été officiellement retirée, suite aux résultats de la votation du week-end précédent. Et, dès lors, les commentaires des partisans et adversaires de tous bords d'inonder les colonnes des journaux : amertume, satisfaction, regrets, attaques, bref, tout l'arsenal du « débat démocratique » d'aujourd'hui. Le sentiment général qui prévalait était que Lausanne et sa région ne reverraient pas de sitôt une telle occasion de réaliser quelque chose, qui aurait enfin permis au génie propre qui sommeille ici de s'exprimer.

Je me suis souvenu de quelques instants précieux qui ont marqué mes jeunes années, lorsque je travaillais dans un bureau du centre de la ville, où je pouvais me rendre au volant de ma 2 CV, que je parquais à proximité de la rue où se trouvait l'atelier. Il fallait, de là, que je traverse le quartier du Rôtillon, par ces pittoresques ruelles. Le soleil léchait déjà les façades ; des fenêtres ouvertes me parvenaient les éclats d'une conversation, la musique de la radio, la chanson d'une fille se penchant à sa fenêtre pour suspendre au volet la cage de son serin qui, aussitôt dans les rayons du soleil, bondissait d'un perchoir à l'autre et entonnait sa propre chanson. C'était il y a trente ans et plus...

Aujourd'hui, quand je traverse le même quartier, je ne vois que graffiti d'un goût discutable (et pourtant, il en existe de très beaux !), fenêtres murées, végétation sauvage qui tente de s'approprier les moindres saillies des corniches, murs qui cloquent ou se lézardent. Par ailleurs, on nous promet une solution prochaine pour la vallée du Flon. Ne trouve-t-on vraiment pas, à Lausanne, des raisons de s'exprimer, de « croire et créer », comme l'on disait en 1964 ?

Bon, nos édiles et ceux qui pensent pour nous n'iront donc pas à Séoul présenter la candidature de Lausanne. Mais ne pourraient-ils pas aller à Berlin, voir ce que le bureau Stern a fait à Kreuzberg ? (Pendant qu'ils y sont, qu'ils fassent un saut à Berlin-Est, pour voir les rénovations autour de l'église Saint-Nicolas.) Qu'ils aillent à Marseille voir le quartier du Panier, ou les immeubles près de la Vieille Charité. Qu'ils aillent à Bologne, ou partout où les autorités ont fait un effort pour réintroduire la joie de vivre de la population de leur ville.

L'urbanisme lausannois : deux mots difficiles à juxtaposer... l'un semblant

exclure l'autre... On connaissait les commissions consultatives d'urbanisme, composées des caciques que l'on sait. Ne faut-il pas, maintenant, penser à des commissions prospectives d'urbanisme, qui pourraient librement se pencher sur l'image de la ville, sur une conception détachée, en premier lieu, de toute contingence terre à terre, mais qui permettrait à la créativité, à la fantaisie, à la joie, de s'exprimer ? Une fois l'image proposée, il sera temps bien assez vite de la confronter aux réalités de tous ordres ! Mais si cette image était vraiment aimée, je suis sûr que les économistes ou les politiques feraient à leur tour preuve d'imagination. On remarque parfois un beau bijou sur une femme pauvre ; elle a donc pu se l'offrir, ou se le faire offrir.

Alors, Lausanne manque d'idées ? Je suis convaincu du contraire. Mais les idées, il faut les chercher. J'ai été ravi de lire la proposition d'extension du TSOL faite par le professeur Crottaz : c'est clair, simple, logique, tellement évident que l'on s'étonne que personne n'y ait songé auparavant.

Dans un autre domaine, la modeste activité que je fournis pour IAS m'a conduit à prendre connaissance de pas mal de projets pour Lausanne qui ne sont jamais sortis des tiroirs ; j'avais eu, un moment, l'intention de les rassembler en un document que j'aurais pu intituler « Le Lausanne qui aurait pu être »... Cela aurait certainement supporté la comparaison avec le Lausanne qui est, et que j'aime très sincèrement. Il manque à la jeunesse actuelle une ambition, un but, une occasion de créer ; les jeunes que je côtoie me paraissent intelligents, ouverts, et pleins d'idées et de fantaisie ; les moyens qu'on leur accorde pour exprimer tout ça sont assez dérisoires ; ils se révoltent donc, par leur musique, ou par ces étranges manifestations que sont les « baranoïas », dont le fondement ou la motivation ne sont pas si innocents que cela ; en clair, mon propos revient à suggérer qu'on les questionne sur leurs idées à propos de la ville dans laquelle ils sont contraints de vivre, mais que, de toute façon, demain, ils gouverneront.

Je pense que, après la votation dernière, il est bien de réfléchir à cet aspect du problème ; encore ne faut-il pas trop tarder à le faire, et renoncer à fuir ses responsabilités en se contentant de désigner une commission pour étudier la question.

François Neyroud